



de Presse

Visite de chantier du Pont de Crozant Communes de Saint-Plantaire (36) et Crozant (23)

En Préambule

Le pont franchissant la Creuse sur les communes de SAINT-PLANTAIRE (36) et de CROZANT (23) est situé pour moitié sur les territoires des départements de l'Indre (R.D. n° 30) et de la Creuse (R.D. n°72). La limite départementale est fixée au milieu de cet ouvrage.

Caractéristiques de l'ouvrage existant :

Ouverture = 45,50 m
 Largeur de chaussée = 4,00 m
 Largeur de trottoirs = 0,75 m

Par convention établie en 1994 entre les deux Départements, la gestion, la surveillance et l'entretien courant de cet ouvrage d'art mitoyen est assurée par Département de la Creuse.

Dans ce cadre, il a fait procéder par le CEREMA à la réalisation d'une Inspection Détaillée Exceptionnelle de l'ouvrage, le 16 décembre 2015. Lors de cette inspection, il est apparu que cet ouvrage d'art (poutres précontraintes par post tension - procédé FREYSSINET) présentait de nombreux désordres qui remettent en cause la capacité portante de son tablier et donc sa pérennité.

Pour remédier à ces désordres, il est préconisé la démolition et le remplacement du tablier de l'ouvrage qui datait de 1952. Des travaux de réparation devaient donc être engagés.



Nature des travaux dans le détail

Le projet consiste donc à remplacer le tablier du pont par un tablier d'ouvrage à ossature mixte de type bi-poutres (poutres métalliques surmontées d'une dalle/hourdis en béton armé).

Les caractéristiques géométriques de l'ouvrage projeté restent similaires sur l'ouverture de l'ouvrage de 45,50 m. Seule la largeur de chaussée est portée à 4,50 m (voie de circulation à 4,00 + 2 x 0,25 m de caniveaux) ainsi que celle des trottoirs qui est portée à 1,41 m.

La durée des travaux est fixée à huit mois à compter du 19/10/2020.

Planning des différentes étapes

Travaux déjà réalisés depuis le 19/10/2020 (date de démarrage des travaux) :

- La mise en place d'un étaiement provisoire en rivière, puisque les études d'exécution n'ont pas permis de conclure à une solution de renouvellement du tablier techniquement viable et sécuritaire, sans avoir recours à des appuis temporaires en rivière,
- La démolition du tablier existant qui reposera sur le platelage de l'étaiement mis en place, par découpage, démantèlement avec évacuation des gravats.

Travaux en cours :

• La reconstruction des sommiers (appuis de l'ouvrage dans les culées existantes conservées).

Travaux à venir :

- L'amenée par ripage et assemblage des poutres métalliques sur le platelage de l'étaiement, puis la mise en place définitive de la charpente sur les appuis reconstruits,
- La construction du tablier en dalle/hourdis béton armé,
- La réalisation des superstructures et des garde-corps,
- La réalisation d'une étanchéité,
- La reconstruction de la chaussée et raccordement à l'existant,
- Le démontage de l'étaiement provisoire en rivière.

Prise en compte de l'environnement et du site classé

L'ouvrage étant situé dans un site très touristique (vallée des peintres, site classé paysage dit « Gorges de la Creuse et de La Sedelle »), il a été retenu pour sa reconstruction de procéder aux travaux hors période touristique.

Toutes les précautions seront prises pour la protection de l'environnement de la rivière « la Creuse » (zone Natura 2000) contre tous risques de pollution pendant toute la durée du chantier. Notamment, le platelage de l'étaiement provisoire assurera la protection au droit des travaux, de manière à éviter toute chute de matériaux et rejet dans les eaux vives du cours d'eau

Les matériaux démolis sont valorisés.

Un nid a été relevé lors des études et le projet prévoit la remise en place de nichoir pour la chouette effraie.

Le projet prend également en compte l'intégration dans l'environnement (perspective paysage) quasi similaire à l'ouvrage existant.

Coût global du projet

3 072 000 € TTC financés à part égale entre les Départements de la Creuse et de l'Indre dont le coût des travaux s'élève à **2 800 000 € TTC.**

Une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage a été établie en 2017 entre les deux collectivités pour fixer les modalités techniques, financières et administratives de cette opération conjointe.

Le Département de l'Indre assure la maîtrise d'ouvrage et ses services de la Direction des routes, la maîtrise d'œuvre en étroite collaboration avec la Direction des routes du Département de la Creuse.

Entreprises associées aux travaux

Le groupement EUROVIA Béton (Tours), ACCMA (Autun), EUROVIA Centre Loire (Le Poinçonnet)

Sous traitants principaux : ETPO (Saint-Herblain) pour l'étaiement, TSD (Tours) pour la démolition du tablier, Baudin Chateauneuf (Châteauneuf sur Loire) pour l'assemblage de la charpente sur chantier.

La Mission de Coordination de sécurité et de protection de la santé est assuré par l'APAVE (Châteauroux)

Le bureau d'études assistant pour la maîtrise d'œuvre est le cabinet Arcade Ingénierie (Aixe sur vienne)

A noter que ces travaux sont réalisés dans le respect des mesures de prévention sanitaires liées à la COVID19.



RESTAURATION DE L'OUVRAGE SUR LA CREUSE « PONT DE CROZANT »



PHOTOGRAPHIES DU CHANTIER

CONSTRUCTION DE L'ETAIEMENT



27-10-2020 Montage de barge flottante



03-11-2020
Assemblage d'une palée d'étaiement avant mise en place sur barge



24-11-2020 Mise en place de la palée avec la barge sous l'ouvrage avant battage des pieux servant d'appuis en rivière



Etaiement et platelage en place sous l'ouvrage

DEMOLITION DU TABLIER EN BETON PRECONTRAINT DE L'OUVRAGE EXISTANT



Mise en place des calages tout les 1,50 m des 4 poutres béton du tablier sur le platelage de l'étaiement



05-01-2021 Découpe du tablier au câble pour libérer la précontrainte de l'ouvrage



Découpe au câble des poutres béton



06-01-2021 Démolition de l'about de tablier côté Saint-Plantaire



12-01-2021 Démolition du tablier avec pelle équipée de mâchoire de démolition depuis la culée côté Crozant



14-01-2021
Poursuite de la démolition du tablier avec pelle en action sur le platelage de l'étaiement



20-01-2021 Atelier de démolition (pelle à chenilles , sambron, brise roche, mâchoire de démolition)



20-01-2021 Fin de la démolition du tablier

PREPARATION DES TRAVAUX A REALISER SUR LA CULLEE COTE SAINT-PLANTAIRE



Dégagement de la culée côté Saint-Plantaire



Terrassement entre maçonneries conservées de la culée côté Saint-Plantaire



14-01-2021 Décaissement de la culée pour réalisation des nouveaux appuis de l'ouvrage en béton armé



Réalisation du béton de propreté de la culée à reconstruire côté Saint-Plantaire

CONSTRUCTION DES POUTRES METALLIQUES DU NOUVEL OUVRAGE EN USINE



Approvisionnement en usine des aciers laminés pour la construction des poutres métalliques



Construction d'élément de poutre (hauteur de poutre = 1,87 m)



Elément de poutre fabriqué et stocké (le traitement anticorrosion sera finalisé après assemblage complet de la charpente sur le chantier)



6 éléments composeront les 2 poutres de la charpente de l'ouvrage (poids environ 15 T / élément)

INDRE LE DÉPARTEMENT

TRAVAUX PONT RD30 / RD72

COMMUNES DE SAINT PLANTAIRE ET DE CROZANT

a **CREUSE** e Département

